



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 7 août 2018

Ne laissons pas la dengue passer l'hiver

6 382 cas de dengue ont été confirmés depuis le début de l'année, dont 135 ont conduit à une hospitalisation. Les trois décès, constatés en mai et juin dernier et qui avaient été annoncés mi-juillet en marge de la réunion du GIP-LAV, ont fait l'objet d'investigations médicales depuis. Il a été confirmé que le premier cas était indirectement lié à la dengue du fait de plusieurs autres pathologies associées, mais que les deux derniers sont directement liés au virus. Les autorités rappellent que la dengue est une maladie qui peut évoluer vers une forme sévère et qui peut être fatale, selon l'état de santé du patient.

Pour empêcher une épidémie de grande ampleur à l'arrivée de l'été, **la lutte anti-vectorielle menée par l'ARS OI a été renforcée avec des interventions du RSMA et du SDIS** dans l'ouest et le sud de l'île. L'efficacité de la lutte contre la dengue repose sur l'action des pouvoirs publics et de l'ensemble de la population.

Les équipes de la lutte anti-vectorielle restent fortement mobilisées

En tant qu'acteurs clefs dans la lutte contre la dengue, les équipes de lutte anti-vectorielle restent fortement mobilisées sur le terrain. C'est actuellement près de 100 personnes (80 agents de l'ARS OI, 16 jeunes du RSMA et 10 membres du SDIS) qui interviennent quotidiennement autour des malades signalés par le dispositif de surveillance de la dengue.

Plus de **2000 visites domiciliaires** sont effectuées chaque semaine en « porte à porte » pour :

- Informer et sensibiliser la population aux gestes de prévention,
- Supprimer tout ce qui peut contenir de l'eau (gîtes larvaires) dans les cours et les jardins,
- Eliminer les moustiques adultes susceptibles de transmettre la dengue à travers la programmation de traitements insecticides hebdomadaires dans les zones les plus impactées.

Ces interventions contribuent activement à réduire les risques de diffusion du virus. Pour être d'autant plus efficaces, elles doivent être accompagnées par la mobilisation active de la population au quotidien.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



La campagne de communication se poursuit avec Madame AUDE

C'est maintenant et durant l'hiver austral qu'il faut tous agir contre les moustiques. Pour sensibiliser et fédérer tous les acteurs, la campagne de communication se poursuit avec la participation de Mme Aude Palant Vergoz, marraine de Kass Moustik 2017. Engagée en tant que volontaire auprès des autorités sanitaires, elle invite aujourd'hui tous les Réunionnais à l'accompagner dans cette démarche de prévention : « **Ne laissons pas la dengue passer l'hiver : tous ensemble, agissons dès maintenant** ».



Les outils de la campagne :

- Réalisation d'une affiche avec la participation de Madame Aude Palant Vergoz
- Réalisation d'un spot en créole et en français, rappelant à **TOUS** les messages de prévention :

- **Protégez-vous** et **protégez votre entourage** des piqûres de moustiques
- **Videz** tout ce qui peut contenir de l'eau (lieux où les larves se développent)

⇒ L'ensemble des informations liées à l'épidémie de dengue sont quotidiennement mises à jour sur le site internet de l'ARS Océan Indien, ainsi que sur les réseaux sociaux : la page Facebook Ensemble contre les moustiques et le compte Twitter des services de l'Etat à La Réunion. L'affiche et les spots seront prochainement disponibles dans la rubrique dédiée.

Situation épidémiologique au 7 août 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 23 au 29 juillet (données de la semaine dernière en cours de consolidation), **26 cas** de dengue ont été diagnostiqués et sont répartis dans les zones suivantes :

- **Dans l'ouest** : Bois de Nèfles et La Plaine (1 cas), St-Paul, Gare routière et Etang (3 cas), Le Port (5 cas), La Possession (4 cas), St-Gilles-les-Bains (3 cas), St-Gilles-les-Hauts (1 cas) et St-Leu (4 cas)
- **Dans le sud** : Entre-Deux (1 cas), St-Louis (1 cas), Le Tampon (1 cas) et St- Joseph (1 cas) et St-Philippe (1 cas).

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **6 382 cas** de dengue
- **135 hospitalisations** pour dengue
- **421 passages aux urgences**
- **3 décès**, dont 2 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

